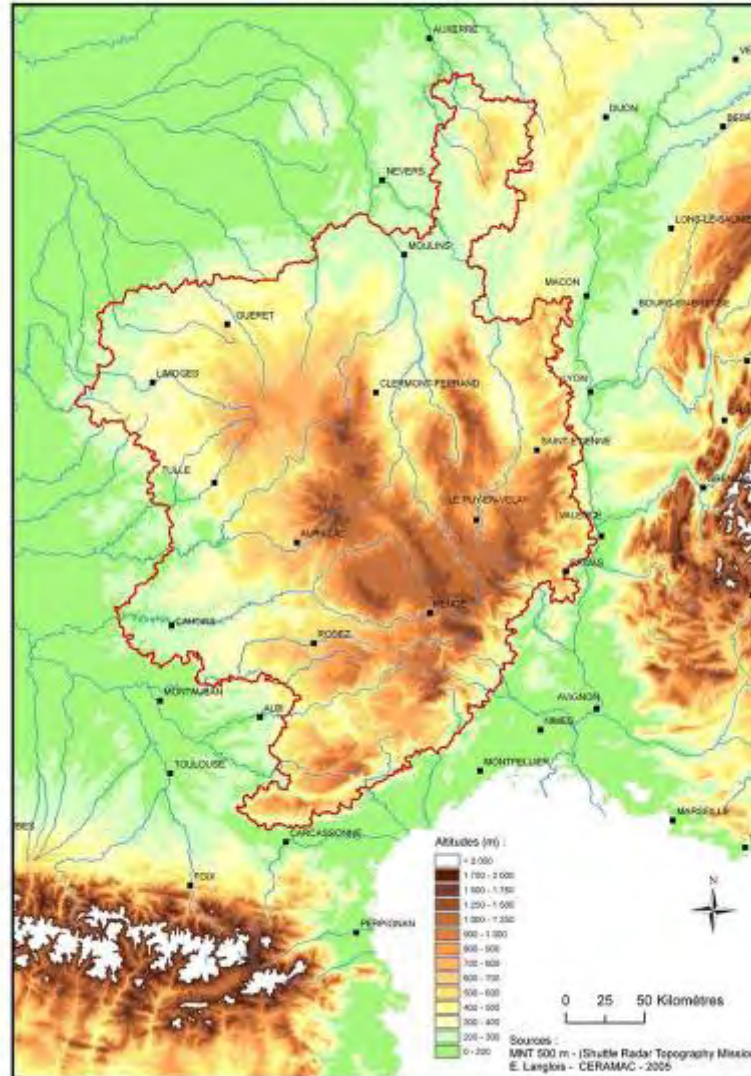


Le Massif central

Les aires altitudinales du Massif Central



Délimitation

- **Depuis le décret n° 2005-1333 du 28 octobre 2005 : rattachement du Morvan**
- **6 régions**
 - Auvergne
 - Rhône-Alpes
 - Languedoc-Roussillon
 - Limousin
 - Midi-Pyrénées
 - Bourgogne
- **22 départements**

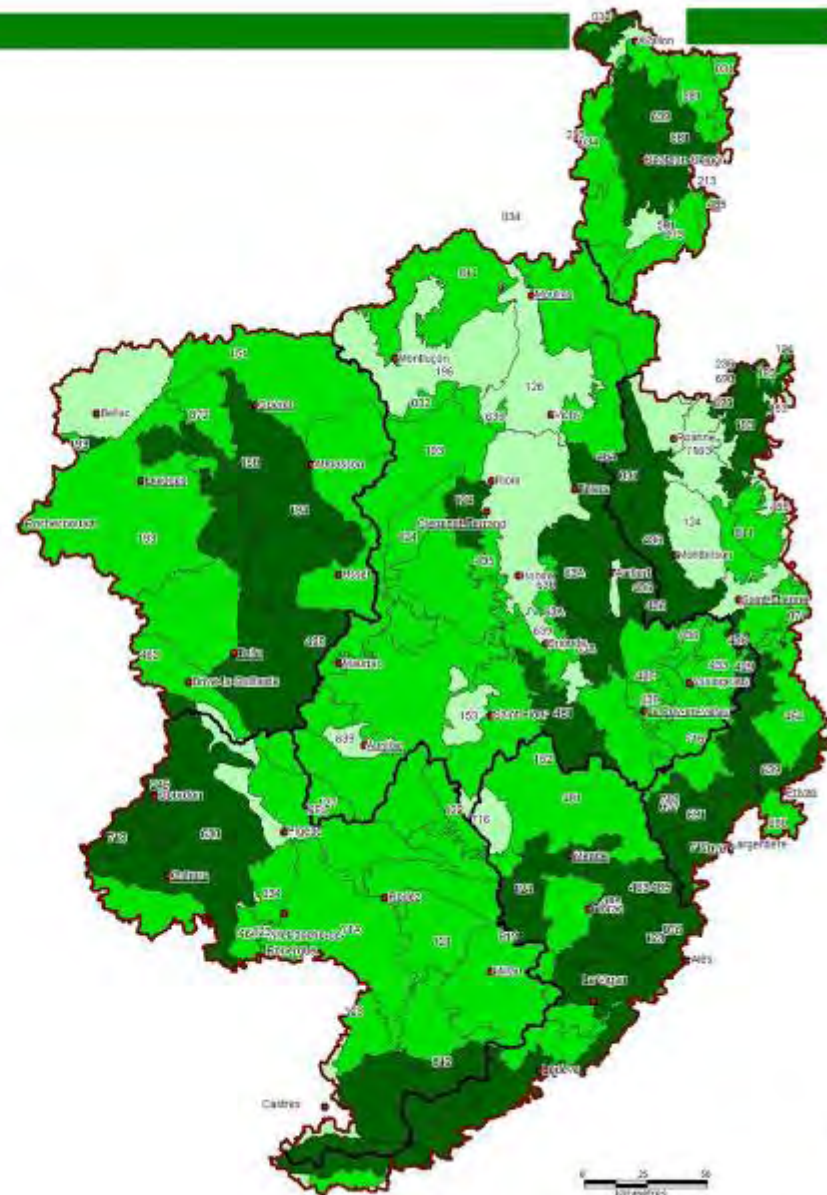


TAUX DE BOISEMENT

Taux de boisement par région forestière

- Plus de 45 %
- De 15 à 45 %
- Moins de 15 %

031 : code de la région forestière



CONVENTION INTERREGIONALE
PROGRAMME OPERATIONNEL
2007 - 2013

Programmations : 3 axes 9 mesures

Axe 1 : Accueil de nouvelles populations

- ❑ Structuration et promotion de l'offre
- ❑ Développement des services

Axe 2 : Création de richesses

- ❑ Filières d'excellence
- ❑ **Filière bois**
- ❑ Agriculture
- ❑ Tourisme

Axe 3 : Attractivité, accessibilité

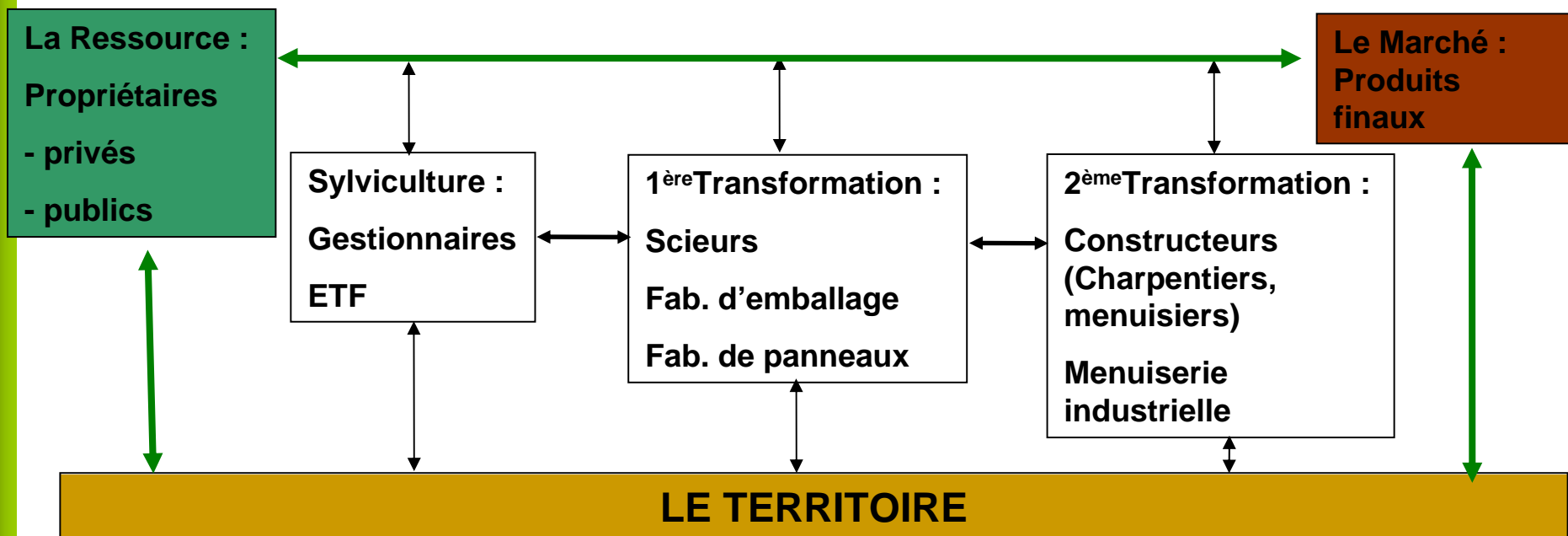
- ❑ Déplacements
- ❑ Environnement (**énergies renouvelables**, eau)
- ❑ TIC

**LA FILIERE BOIS EN MASSIF CENTRAL :
LES PLATEFORMES EN RESEAU**

Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

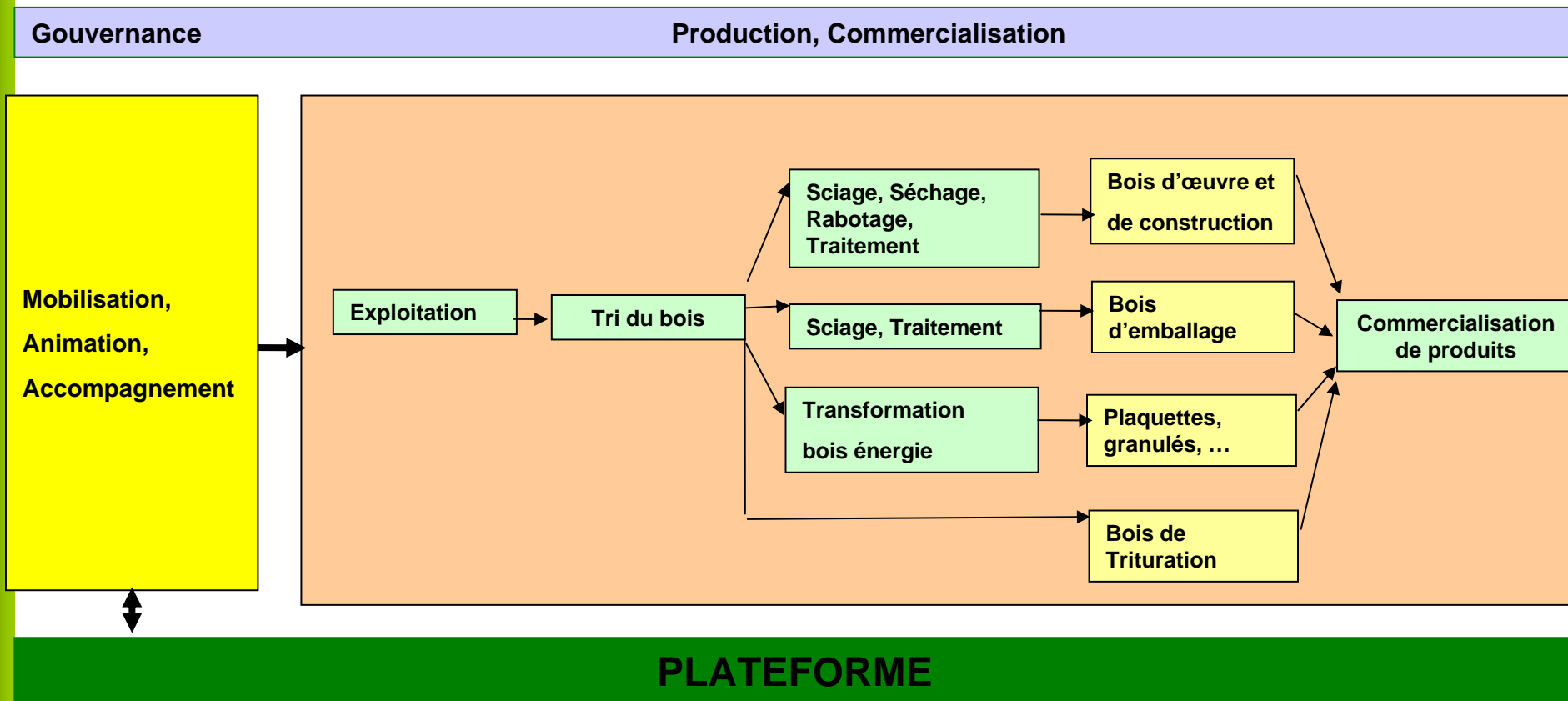
De la ressource au marché :

**Une action collective volontariste
au croisement de la filière et du territoire**



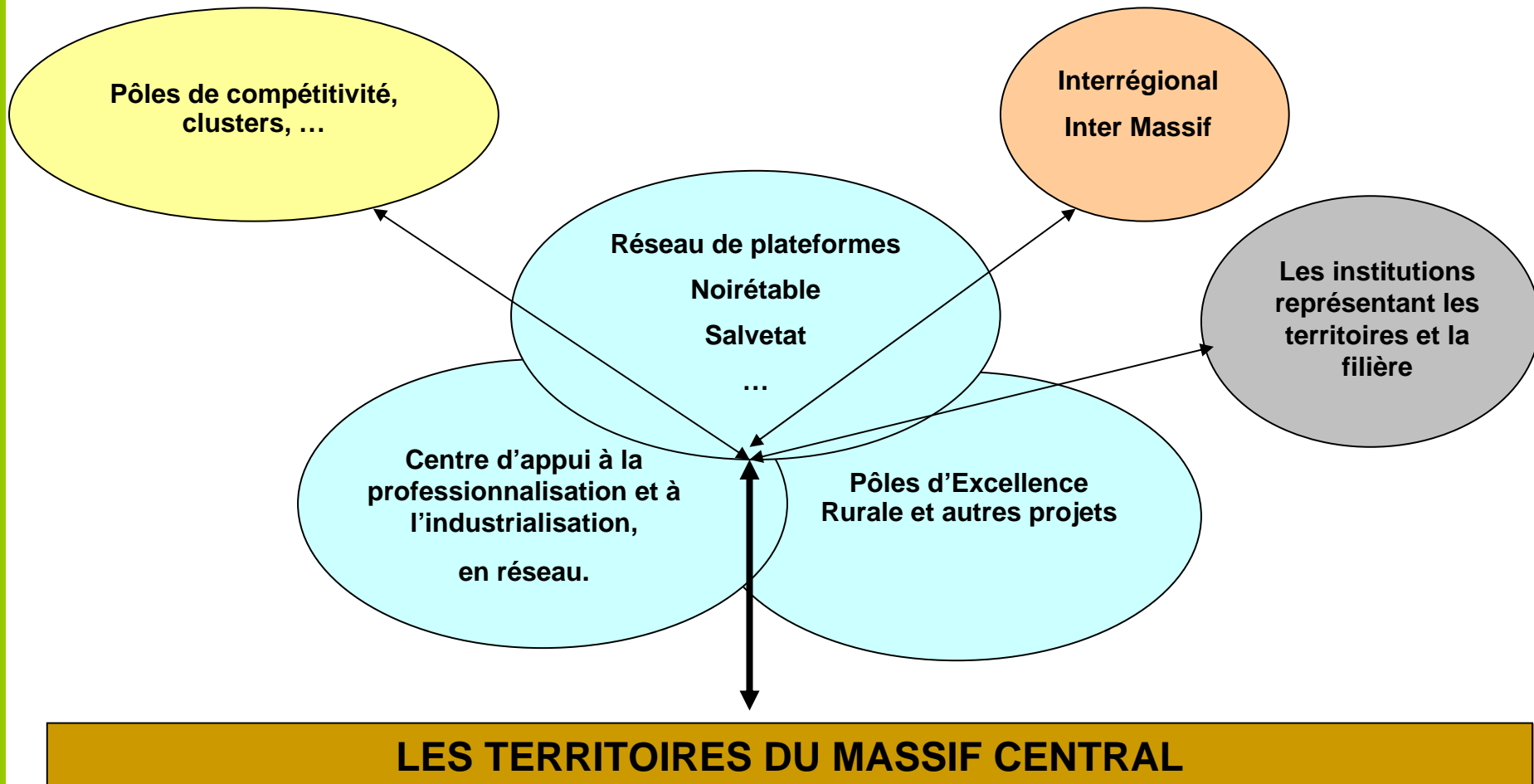
Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Une organisation répondant aux besoins de la filière par territoire



Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Une organisation en réseau : du local au global



Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Société Anonyme

POLE BOIS DU HAUT FOREZ



Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Finalité de la SCIC SA PBHF

Le Pôle Bois du Haut Forez se donne pour objectifs de contribuer, de favoriser et de participer, dans l'intérêt collectif et de façon durable, au développement économique et social par la réponse aux besoins des entreprises de l'ensemble de la filière bois locale : propriétaires forestiers, entreprises de travaux forestiers, entreprises de première et seconde transformation de la filière bois.

Il s'agit d'organiser une boucle économique courte,
de l'amont de la filière à l'utilisateur final;
réduisant ainsi les coûts, notamment le transport, et
s'inscrivant dans une démarche de développement durable; ceci dans une vision à long terme.

Le concept de boucles économiques courtes : aide à l'émergence de plateformes en réseau

Objectifs généraux de la SCIC SA PBHF

Ce projet contribue au développement de la filière bois en répondant au :

- Besoin d'outils collectifs (répondre aux normes CE et fournir des bois locaux aux seconds transformateurs important leurs bois),

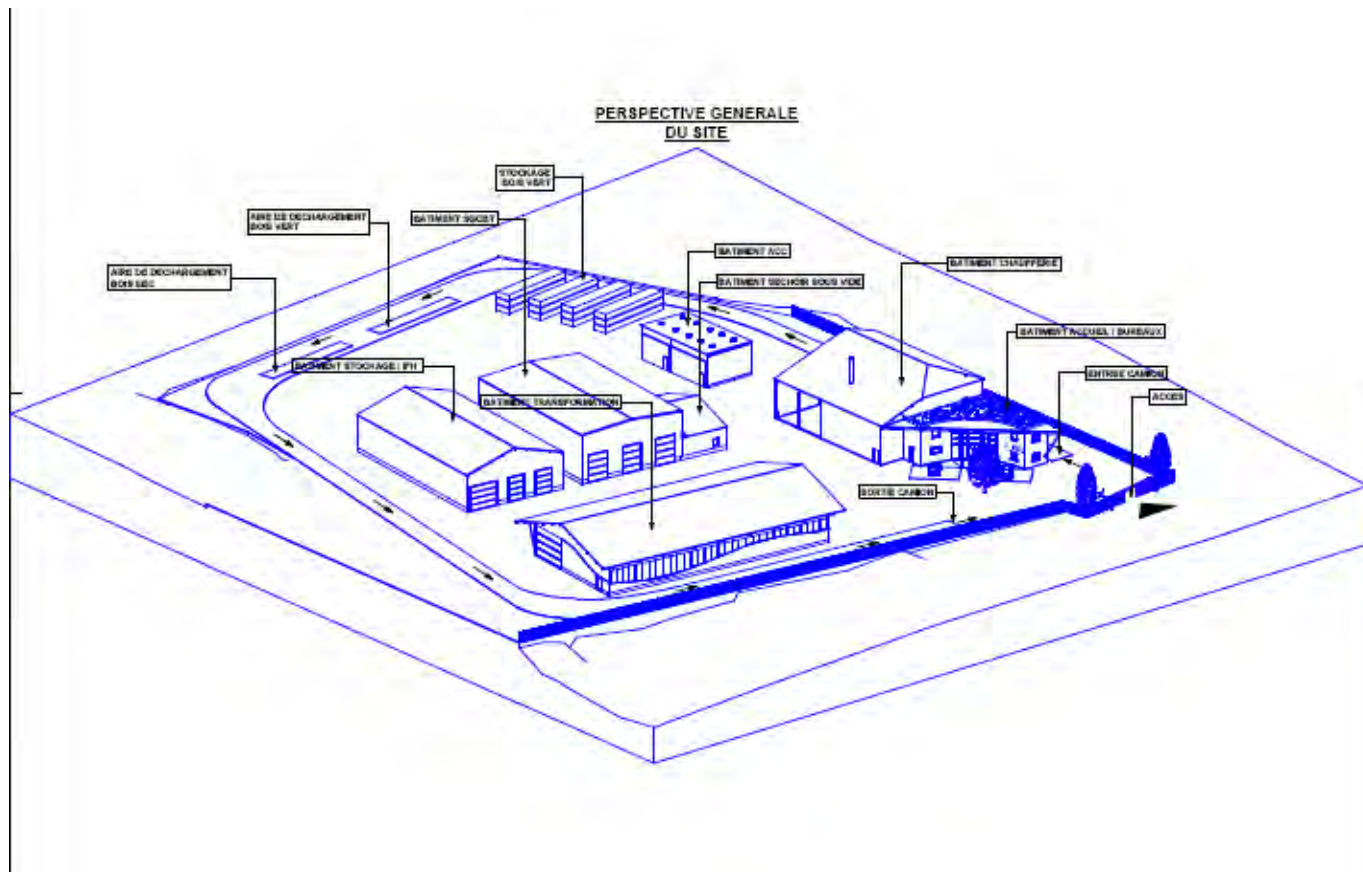
**Ceci dans l'objectif de favoriser la boucle économique courte.
Site industriel en fonctionnement au 1er décembre 2008.**

- Besoin d'expérimentation et de connaissance de la ressource,
- Besoin d'un espace d'échange (mutualisation de moyens humains, matériels et méthodes..., organisation de l'ensemble de la filière),
- Besoin de compétences,

Projet de centre d'appui à l'industrialisation de la filière bois.

Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

PERSPECTIVE GENERALE DU SITE



Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Un partenariat

La Communauté de Communes des
Montagnes du Haut Forez :

Porte le Pôle d'Excellence Rurale

Assure la maîtrise d'ouvrage du projet

Porte les investissements immobiliers



La société Pôle Bois du Haut Forez :

Crée un véritable projet de filière sur son
territoire

Fédère et associe les acteurs de la filière
bois du Haut Forez, de l'amont à l'aval

Gère le projet collectif d'entreprise et
exploitera le site



Le concept de boucles économiques courtes :
aide à l'émergence de plateformes en réseau

Répartition du capital de la société par Collèges au 16 septembre 2008

Collège	Capital souscrit	Nb de personne physique ou morale
SALARIES	500 €	1
FONDATEURS	2 400 €	2
1 ^{ère} TRANSFORMATION	42 100 €	7
2 ^{ème} TRANSFORMATION	61 600 €	6
AMONT	150 520 €	168
COLLECTIVITES TERRITORIALES	42 600 €	9
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	65 000 €	5
TOTAL	361 820 €	198 associés